SPORTS … (DE COMBAT) !

SPORTS

Après la polémique qui enfle de plus en plus sur la gestion et l'état des finances , des Clubs de sport locaux , révélée par le journaliste indépendant, spécialiste du foot **Romain Molina, MédiaChartres (après enquête)** ***confirme qu'il se passe « d'étranges choses » à Chartres …***

https://fr.wikipedia.org/wiki/Romain_Molina

https://twitter.com/Romain_Molina

« Connu pour plusieurs de ses **enquêtes chocs sur le monde du sport**, le journaliste a fait de nouvelles révélations, lundi 13 septembre, suscitant de nombreuses réactions d'internautes. Il était 1h30 ce lundi soir et pourtant plus de **20 000 auditeurs** étaient encore debout pour écouter **Romain Molina** sur **Twitter** »

https://larevuedesmedias.ina.fr/romain-molina-journaliste-enquete-sport-foot-youtube-outsider

Un professionnel reconnu, depuis longtemps.

Ainsi, **le Maire de Chartres** a t'il « **encore** » choisi la voie judiciaire (…), pour essayer de se « **justifier**« , comme l'ex-vice Présidente de la Fédération Française de Football, **Brigitte Henriques.**

https://www.msn.com/fr-fr/sport/football/romain-molina-a-re%C3%A7u-une-plainte-de-l-ancienne-vice-pr%C3%A9sidente-de-la-fff/ar-AA16y86U

MédiaChartres pense qu'il aurait été très utile, de réserver un étage de la Mairie, à la mise en place d'un » **tribunal privé** » au regard du nombre de dépôts de plaintes qui se succèdent !

Après avoir raté les titres « d'avocat » et « Président de la République », le Maire serait ainsi, Juge, Avocat général, etc

MédiaChartres suit ce dossier avec beaucoup d'attention, mais il appartient désormais à la Justice (**la vraie**) de trancher et de rechercher la **vérité et …**

Sylvie Muller

LES « DÉRIVES » DU SPORT !

A l'instar de certains médias locaux, **MédiaChartres** est éberlué par le fonctionnement et le financement, des clubs sportifs du « **consortium C 'Chartres** » ! Et les Chartrains le seront certainement également, car les ratios **dépenses/résultats**, ne sont pas à la hauteur des attentes …

Vouloir s'illustrer et briller (peut-être même, viser la postérité ?) dans tous les domaines à un coût, **payé par les contribuables** !

Voyez plutôt, les explications qui suivent: (sources).

« Le rapport de la **DNCG** (Direction nationale du contrôle de

gestion) de la ligue de football professionnel sur le **C'Chartres Football** a montré des failles dans la gestion de l'argent public, et à sanctionner le club et l'équipe. Plusieurs vidéos virales au sujet de la situation du club sont diffusées sur les réseaux sociaux, et font de la Ville de Chartres la risée des amateurs du football et du public.
Alors que le club a bénéficié de 1,2 million d'euros de subvention de la part de la ville de Chartres au précédent conseil municipal »

CHARTRES – (extrait)
« Monsieur le président, la confiance entre les Chartrains et leur club de football est rompue » Afin d'en savoir plus sur la situation actuelle du *C'Chartres Football club*, le conseiller municipal, Ladislas Vergne, a écrit une lettre à Gérard Soler.
Deux victoires sur les huit premiers matchs de la saison, le CCF est en pleine tempête : départ de plusieurs joueurs, des amendes de la DNCG (le gendarme financier du football), des points de pénalité au classement, etc.

Football / National 2 (un club doté d'un budget de 2,7 M€, l'un des plus importants de la division).
Très mal en point sportivement et en proie à des problèmes financiers, le **C'Chartres Football** traverse une crise sans précédent dans son histoire, alimentée par une vidéo polémique publiée sur les réseaux sociaux par **un journaliste indépendant**.

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070722
(pour info et rappel)

Et bien évidemment, *de facto*, le Maire de Chartres,

« accroche » une plainte supplémentaire à son lourd « palmarès » …

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/sports/video-sur-la-gestion-du-c-chartres-football-le-maire-jean-pierre-gorges-annonce-le-depot-d-une-plainte-en-diffamation_14249392/

Dans ce contexte extrême, le Maire annonce sans vergogne, que *2023* sera l'année des réalisations (et des dépenses) pharaoniques pour Chartres.

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html

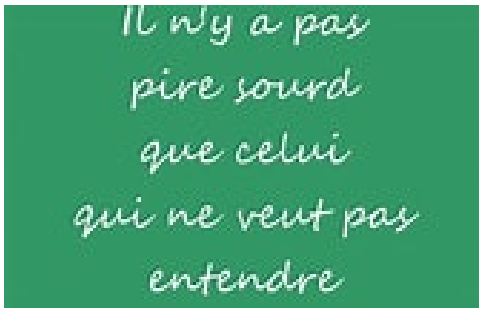

Alors même que la **CRC** (chambre régionale des comptes), à déjà interpelée le Maire dans plusieurs rapports (***2022/2023***) sur les risques de possible »**banqueroute** » ou « **mise sous tutelle**« , si la Ville ne se reprenait pas en main et ne freinait pas en **URGENCE** ses investissements !

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-chartres-eure-et-loir-0

MédiaChartres, pense qu' il est (grand) temps pour les plus hautes instances, d'intervenir et stopper l'hémorragie (Hémophilie - financière- une maladie hémorragique grave) !

Martine Leroy

EN « SURCHAUFFE » et « HORS CONTRÔLE » …

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

Bonne idée, que d’aller à la rencontre des administrés -es et

d’organiser des réunions publiques, ou chacun est (**théoriquement**) libre de s’exprimer sur un ou plusieurs sujets, qui lui tient à cœur.

MédiaChartres, revient sur le **RDV** entre le **Maire de Chartres** accompagné par **un de ses adjoint** (G.B) devant une **soixantaine de résidents** du **Clos-l’Êveque** et des **grandes Filles-Dieu**, Jeudi soir **05/01/2023**

Et comme il fallait s’y attendre, le Maire à encore donné une belle démonstration, de Sa vision de la démocratie et de Son

self-contrôle ! Quand un sujet « **fâche** » ce dernier, à pour habitude de ne plus se contrôler et sortir de ses gonds. Il ordonne alors: de se taire, coupe les micros, tape du poing sur les tables, et de sortir aux malheureux contredisant, pour parler de « **Ville apaisée**« , dans le genre et en terme de démocratie … il y à mieux, non !

Même le quotidien local, relate « l’incident » dans son édition du Samedi 07/01 (en page 6) fait rarissime, qui mérite d’être souligné !

MédiaChartres conseil vivement au Maire, de consulter un

neurologue, car ce n’est pas une premi

https://www.ouest-france.fr/medias/television/emission-quotidien-le-maire-de-chartres-s-emporte-et-menace-un-journaliste-6087211

https://www.bing.com/videos/search?q=youtube+Jean-Pierre+Gorges&view=detail&mid=F362080EDA7C1A143742F362080EDA7C1A143742&FOR

M=VIRE

https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk

https://twitter.com/i/status/1065686480482435073

Et certainement, d'autres plaintes et procès en perspectives, non ?

Moujib Kada (l'homme en surchauffe) !

Une année qui démarre mal !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

MédiaChartres relève, que quand cela démarre mal, généralement … ce n'est pas bon signe.

A la suite de la distribution sur l'Agglo, du magazine de Chartres « **Votre Ville** » accompagné d'un fascicule intitulé « **Naturellement Chartres**« , chacun constate qu'il ne s'agit (encore et toujours) que de catalogues publicitaire, visant à faire la promotion de … **Chartres et de Ses « dirigeants** » !

Certains esprits mal intentionnés parleraient de « **propagande** » payée par les contribuables, **MédiaChartres** étant beaucoup plus modéré, évoque juste, de **l'auto congratulation/satisfaction**.

Un de nos confrères national (**journal satirique**) parlerait lui, de « **masturbation cérébrale** » !

Vous connaissez tous la célèbre « **Scoumoune** » (traduction, de pas chance).

Et bien voici, qu'en même temps que la sortie de ces « ouvrages », nous apprenons également, la sortie du rapport de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) concernant la société publique locale « **Chartres**

aménagement« https://www.ccomptes.fr/fr/documents/62956

Et à la lecture de ce document de 144 pages, toutes les tentatives pour vernir les apparences, sont sérieusement écornées ! (un scoop MédiaChartres).

Déjà épinglé en **2022**, pour **Chartres** et **Chartres Métropole**, voici le tour des « **satellites** » d'êtres dans le viseur.

Pour rappel:

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61596

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61595

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/58917

MédiaChartres est dans la lecture approfondie du rapport, et vous en expliquera en exclusivité, toutes les « subtilités« , très prochainement, promet.Alice Cellier

---

« L'infatué » N° 1 d'Eure et Loir.

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

L'association **Anticor 28,** à accordée une récente interview à **MédiaChartres,** et cela valait le déplacement !

https://www.anticor.org/

Le référent pour l'**Eure et Loir**, nous à informé, être désormais lui aussi sur la liste (très longue) des **procédures** du **Maire de Chartres** (comme beaucoup et … beaucoup d'autres) !

***La liste des plaintes !**

Mais, pour **certainement éviter de passer pour le « procédurier de service »**, il à sollicité son staff, et demandé à deux d'entre eux, (**ductile à souhait**) bien sur, de se « mouiller » à sa place (dans la pure tradition des barbouzes) **très bien payés en fin de mois.**

Trop gros « poisson », peur de l'effet boomerang et de la lassitude des Juges, adversaires de taille ?

- **Il était donc justifié d'être très prudent, et de faire « porter le chapeau par d'autres » (sait-on-jamais) ?**
  Deux plaintes, suffisamment « **crédibles** » selon **l'ancien Procureur**, qui a ordonné une audition, **à … Orléans (?)**

Avec le charme des petites Villes de province, nul n'ignore les relations « **cordiales**« entre « **certaines personnes**« , les liens du **Maire avec d'autres, et « plus » si affinités !**

Comme nous le souligne le référent **Anticor 28**, et comme par magie, **les thèmes des deux plaintes, sont identiques** (copié/collé) avec toutes deux, « **des preuves irréfutables** » (**toutes faîtes à la main) … quel talent !**

-

Rappel: Code pénal : articles 441-1 à 441-12 Peines pour faux et usage de faux

Et pour ce faire, la Ville dispose d'un studio TV tout neuf (ou tout est possible), les montages comme le reste (I A) !

https://www.lefigaro.fr/politique/le-maire-de-chartres-ecrit-son-discours-du-8-mai-avec-chatgpt-20230510

https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/chartres-tv/

Pour le référent d'Anticor, c'est une véritable satisfaction, car cela prouve que les enquêtes dérangent plus que jamais, que la peur et la pression devient intenable et que le travail du groupe local, est payant !

MédiaChartres n’a pas réussi à en savoir plus, sur la réponse (en préparation) du référent, mais à regarder de près dans les affaires passées ou en cours, cela ne laisse pas beaucoup de place aux doutes (à suivre).

*__La diffamation__, est un **abus** qui constitue une infraction prévue par la **loi du 29 juillet 1881** et également par le **code pénal**. La diffamation se définie comme « ***toute allégation ou imputation d’un fait qui porte atteinte à l’honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel il est imputé***« .

dans un prochain épisode.

Serge Maloude

ROCKY (suite) …

https://www.bing.com/videos/search?&pc=MOZI&q=theme+de+Rocky&ru=%2fsearch%3fform%3dMOZSBR%26pc%3dMOZI%26q%3dtheme%2bde%2bRocky&view=detail&mmscn=vwrc&mid=8C593755FCFDF519649A8C593755FCFDF519649A&form=VDRVSR&ajaxhist=0

Ouverture d'un article en musique ? (pour une sale affaire, inadmissible …)

Il fallait bien cela, d'après MédiaChartres, pour illustrer l'info suivante !

« Quand la bêtise humaine se distingue, aucun mot n'est assez fort pour la décrire ».

Un promoteur « hors-sol » s'arroge le titre de Shérif !

- **source:**

La rédaction,

« Le 7 décembre 2022, **Quentin Guillemain**, conseiller municipal écologiste (Chartres Écologiste) et coordinateur adjoint, porte-parole national du parti politique Génération Écologie, **a été victime d'une agression violente à Chartres** (28), sa ville de résidence. Alors qu'il se dirigeait vers **le promoteur immobilier Philippe Bourguignon** pour le saluer, celui-ci, dans un état second, s'est violemment attaqué à lui tout en l'injuriant. M. Bourguignon, promoteur immobilier, s'est fait connaître cet été pour avoir voulu abattre trois marronniers centenaires sauvés in extremis par une mobilisation sans précédent des chartraines et chartrains autour du collectif des 3 marronniers. Cette agression devant témoin faisait sans aucun doute suite à une réaction totalement disproportionnée et injustifiable de la mobilisation qui avait permis que la justice protège ces marronniers classés, sous astreinte de 500.000€ par arbre, et qui aujourd'hui bloquent des intérêts financiers supérieurs, pour ce promoteur, à l'intérêt de la planète. Particulièrement sous le choc, **M. Guillemain a déposé plainte dans l'après-midi du 7 décembre auprès du commissariat de Chartres pour violence volontaire sur personne chargée d'une mission de service public et outrage à l'égard d'un agent chargé de service public**. M. Guillemain déplore le

climat délétère et particulièrement dangereux dans la Ville de Chartres pour les élus écologistes régulièrement visés par des menaces verbales, et désormais des violences pour leurs idées et leurs actions toujours pacifiques, menées dans un objectif d'intérêt général. **Les propos régulièrement menaçants de certains élus de la majorité** envers les conseillers écologistes lors des conseils municipaux de la ville de Chartres ou dans les tribunes des magazines de la ville apparaissent comme particulièrement irresponsables dans ce contexte violent qu'ils alimentent. Le conseiller municipal va bien malgré quelques contusions et choqué par la violence de l'événement. Il demande à ce que le conseil municipal condamne de tels actes, qu'une enquête puisse rapidement être ouverte et que l'auteur des faits soit rapidement jugé pour ses actes. « **Pour l'argent, les destructeurs sont prêts à tout, y compris à recourir à la violence**. Les agissements dont j'ai été victime, qui n'ont comme objectif que de nous faire taire et de nous impressionner, ne me feront reculer d'aucune façon sur mes convictions. Soyez certains que je reste déterminé à servir les Chartraines et Chartrains qui m'ont élu et à porter haut et fort les combats écologistes qui sont les miens à Chartres et ailleurs. »

MédiaChartres regarde vers les « **pantouflards** » et « **amis (es)** » qui vont **ENCORE**, **essayer de faire classer cette plainte** (comme d'autres par le passé) ! Le « **relationnel** » fonctionne et tourne à plein régime (CQFD).

Nous allons donc surveiller et suivre le cheminement de cette affaire, pour éviter d'aboutir à une nouvelle,

et devoir engager, une

Joël Drouin

POUR QUELQUES DESSERTS DE PLUS …

Cela semble impensable et pourtant, **MédiaChartres** à constaté que la portion d'entrée de **la rue Gabriel Péri**, avait changée de coté du stationnement ?

***photos MédiaChartres**

Aurait-il suffit d’une « **petite demande** » auprès de la Mairie ou de certains habitués (es) de cette célèbre « **cantine** » de

la Place des Épars à Chartres ?

Ce n’est pas la première fois, que cette portion de rue fait couler l’encre, par un récent passé, des personnes l’avaient même nommé « **La rue sans loi** » pour des raisons de « **tolérances répétitives** » concernant le stationnement.

Changer le coté du stationnement d’une rue, n’a pas d’intérêt majeur pour la survie de l’humanité, ni pour les Habitants. Sauf de répondre à une demande pressente, **pour faciliter les livraisons devant les porte du requérant**.

Définition du service public: Un **service public** est une activité exercée directement par l’ autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, **dans le but de satisfaire un besoin d’ intérêt général**. Par extension, **le service public** désigne aussi l’organisme qui a en charge la réalisation de ce service.
Un changement qui à un coût et sera payé par l’argent des contribuables, noyé dans la jungle des dépenses , (**services publics, pour services privés**), alors que certains réclament depuis des années, de repeindre le passage protégé qui conduit

à l’école, un signalement plus visible (panneaux) et un ralentisseur (certaines rues, comme « **Varize**«) en comptent **3 sur moins de 200 mètres … ?**

*

*

Il doit certainement s’agir d’une question de « **priorités** », mais **absolument pas de logique responsable ! faut-il attendre un drame ?**

MédiaChartres révèle que des « gourmands », sont capables de vendent leur âme, pour une farandole de desserts ! (et pour quoi d’autre) what else ?

Karine Relin

COLUMBO …

Avez-vous fait attention, comme **MédiaChartres**, à cette période d’accélération de floraison des « **enquêtes publiques** » qui

« **égaillent** » la Ville.
Facilement repérables, les « **fleurs** » sont des panneaux **jaunes, ou les gens passent devant, dans l'indifférence la plus totale, mais ils ont tort …**
https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/les-enquetes-publiques

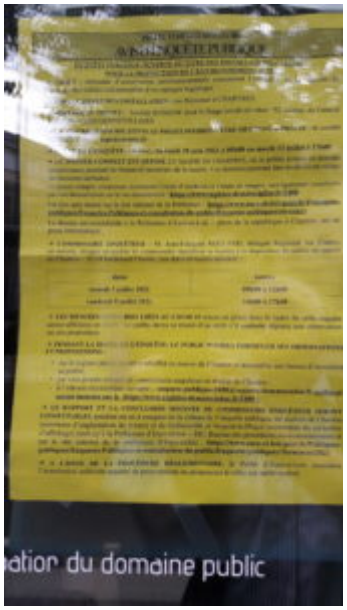

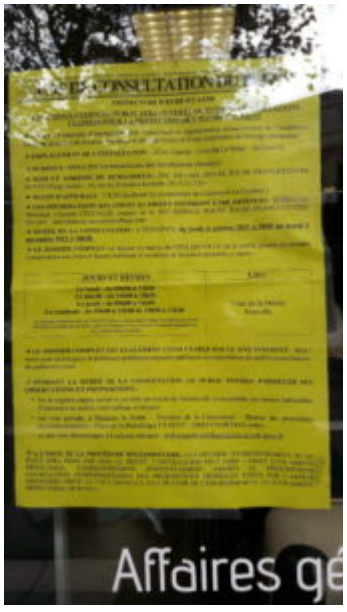

***photos MédiaChartres**

Les nombreuses enquêtes anticipent certainement, le prochain départs en retraite, de « **certains décideurs** » (…)

La dernière en date, cible les **sites patrimoniaux remarquables (SPR),** pour très certainement à terme, supprimer les « **obstacles** » de projets fastueux du Maire autour de sites sauvegardés (Cathédrale et autres).

***photos archives (exemples).**

Parvis, avant/après.

La **constructi-vite**, est une maladie insidieuse et contagieuse, contre laquelle il n'existe pas de remède, certains spécialistes existent pourtant, ils sont mieux connus sous le Nom de: « **Juge d'instruction** ».

Procédure d'enquête:

https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/services/patrimoines-architecture/UDAP/Les-sites-patrimoniaux-remarquables-SPR

Déroulement Ce registre dématérialisé est accessible 24h/24h durant toute la période d'ouverture de l'enquête publique dont vous trouverez les dates ci-dessous. Vous trouverez ci-dessous les lieux de consultation des dossiers et les dates des permanences, pendant lesquelles vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

Dates d'ouverture et clôture Ce registre dématérialisé d'enquête publique est ouvert à la population du Lundi 21 novembre 2022 à 09h00 au Jeudi 22 décembre 2022 à 17h00.

Lieux de consultation Le dossier de présentation du projet en version papier et/ou numérique ainsi qu'un registre d'enquête publique papier (en mairie de Chartres) sont également disponibles aux adresses suivantes.

Hôtel de Ville Place des Halles:28019 CHARTRES cedex

(Jours et heures d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30).

Les permanences:

- 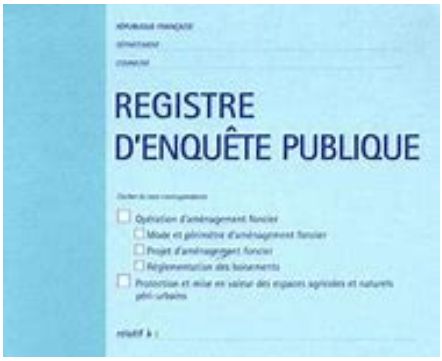

  Le commissaire enquêteur sera présent dans le lieu et aux jours suivants afin de recueillir vos observations, vous apporter verbalement des renseignements et des précisions complémentaires sur le dossier mis en enquête publique.

Samedi 10 décembre 2022 9h00 – 12h00

Jeudi 22 décembre 2022 14h00 – 17h00

MédiaChartres vous explique, comment sont « recrutés » et « désignés », les CNCE, (pas de hasard) la « partition » est écrite !

Pour mieux comprendre:

https://www.cnce.fr/devenir-commissaire-enqueteur

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000024631794

Le doute n'est plus possible, *les projets de bétonisation*, vont bien connaître une accentuation dans Chartres et les alentours.

(**toupie de béton**)

Martine Leroy

DÉFAUTS

La « **fierté** » du –**gotha local**-, se focalise en bonne partie sur la (***7ème merveille du Monde***) « **le pôle gare** » (?)

Il suffit de relever les « **autocongratulations**« , qui fleurissent régulièrement dans la presse locale, ou les magazines des « **promoteurs d'occasion** ».

Mais dans le pays imaginaire des Bisounours, la réalité est bien différente, et **MédiaChartres** en apporte les preuves.

A commencer part les incroyables incohérences d'évaluations budgétaire, relevées et soulignées par la **CRC** (chambre régionale des comptes) dans son **dernier rapport de 2022.**

https://www.leparisien.fr/eure-et-loir-28/entre-chartres-et-la-chambre-regionale-des-comptes-des-relations-toujours-tendues-03-10-2022-KUZBYZMK7VBNNEUFMK7U565ZR4.php

Et puis il y a **les malfaçons,** comme le revêtement de la passerelle, qui juste avant l'inauguration officielle, commençait déjà à se détacher !

https://droit-finances.commentcamarche.com/immobilier/guide-immobilier/309-garantie-decennale-obligatoire-definition-travaux/#:~:text=La%20garantie%20d%C3%A9cennale%20est%20une%20garantie%20l%C3%A9gale%20due,ans%20%C3%A0%20compter%20de%20la%20r%C3%A9ception%20des%20travaux.

***photos** MédiaChartres

le trou !

le rafistolage !

Parlons à présent, de « l’aspect architecturale du quartier », nul doute que le « Monde entier » nous l’envie !

Le Rêve

Whaou!

Alors, un brin de modestie (SVP), cela n’a jamais tué personne et évite surtout de se rendre ridicule.

Ca, c'est fait!

MédiaChartres, reste à « **l'affût** » (surtout en période de chasse), **des incongruités de Chartres et de son agglomération.**

Moujib Kada

FOIRE DE LA St ANDRÉ !

MédiaChartres constate **encore** une décision régalienne du « **fait du Monarque**« , la fin d'une institution qui remonte à l'aube des temps de la Ville.

La suppression du marché le Samedi sur **la butte des Charbonniers**, avait déjà « **consterné** » les habitués-es et les marchands-es (anticipation et préparation des lieux, des futures parkings souterrains (?)

Mais, **la fin totalement arbitraire** (comme d'habitude), de la ***St André*** **. . . la, c'est pousser le bouchon trop loin !**

-Et il disait quoi M. l'adjoint José ROLO en 2017, sur la *St André* (…)

https://mediachartres.fr/wp-content/uploads/2022/11/171126_rolo_2.mp3

Sous des prétextes fallacieux, avec la ressemblance du marché de la Porte de Clignancourt et ses « vendeurs indésirables », la « trop faible rentabilité » pour une si grosse organisation, les pleures de « certains-n'es commerçants-es locaux » (très proches de la Mairie) **qui veulent une Ville aseptisée et réservée à l'élite, qui cultive « l'entre-soi »**

hautain !

Mais pour ce jour effacé, d’autres auront un sérieux manque à gagner, et pour le reste du Monde, Chartres n’est plus, qu’ une énorme « dystopie » !

*

***photos d’archives**

La foire de la Saint-André: C’est au début du XIIe siècle qu’apparurent les grandes foires dans le royaume de France.L’instauration d’une paix relativement durable, la renommée des écoles de Chartres, le rayonnement du pèlerinage favorisèrent le développement économique de la région. Ces échanges participèrent à l’émergence de grandes foires provinciales qui étaient organisées sous la protection des comtes et des Ducs.

(photo, Duc de Chartres 1689)

La foire de la ***Saint-André*** est ainsi reconnue comme étant la plus ancienne foire de Chartres, ses origines remontant au Moyen Age (**aux environs de 1140**).

A l’origine, la foire de la ***Saint-André*** fut organisée au bénéfice des lépreux du Grand Beaulieu et se tenait autour de l’église saint André en l’honneur de l’apôtre.

D’autres foires furent également organisées à Chartres comme la foire des barricades ou la foire de la saint Jean. Toutefois, la foire de la ***Saint André*** a toujours connu, au fil des siècles, une dimension très importante car au 30 novembre les travaux des champs étaient moins prenants, ce qui explique l’affluence des gens des villages voisins.

La *Saint-André* eut lieu dans un premier temps autour de la collégiale Saint-André.

En **1438**, la foire se situant à proximité de cimetières où

furent enterrées les victimes de la peste, les échevins de la ville prirent certaines mesures et déplacèrent l'emplacement de la foire vers les Filles-Dieu.

En **1853,** la ***Saint-André*** quitta les bords de l'Eure pour s'étendre sur les promenades du tour de ville, de la place Pasteur à la place Drouaise (boulevard Chasles, le boulevard de la Résistance, la place Châtelet, la promenade des Charbonniers) en passant par la place des Épars, ce n'est qu'en **1979** que fut choisi pour « des raisons de commodité », de célébrer ***la Saint-André***, le dimanche le plus proche du 30 novembre.

Nous avons certainement, désormais, notre quota de boutiques d'antiquaires à Chartres, alors à quand la suppression des déballages marchands à Chartres-expo et de la brocante du Dimanche Place Billard (pour … concurrence déloyale) ?

MédiaChartres espère, que cela ne ressemblera pas bientôt, à certains abords des puces Parisiennes (**si ce n'est pas déjà le cas**) **… ?**

Quartier Clignancourt, Paris.

Et pour tous ceux, qui souhaitent faire une *St André*, c'est

encore possible.

https://www.petitfute.com/v2515-monflanquin-47150/c1170-manifestation-evenement/c252-foire-salon/256653-foire-de-la-saint-andre.html

Alexandra Simoni